

CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine réunion du Conseil Municipal se tiendra en Mairie de Favières le :

VENDREDI 23 NOVEMBRE 2018 A 20H45

Ordre du jour :

Ordre du jour :

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du compte rendu de la séance précédente en date du 18 octobre 2018
- 1- Décisions du Maire prises en application de l'article L.2122-23 du Code des Collectivités Territoriales
- 2- Remplacement d'une élue au sein du CCAS
- 3- Remplacement d'une élue au sein de la commission scolaire, jeunesse et sport
- 4- Remplacement d'une élue au sein de la commission vie associative et culture
- 5- Remplacement d'une déléguée titulaire au sein du SMAVOM
- 6- Approbation de la modification des statuts du SDESM
- 7- Approbation de la modification de l'adresse du siège social de la Communauté de Communes du Val Briard
- 8- Approbation du retrait des communes de Ferrières-en-Brie et de Pontcarré du Syndicat Mixte Centre Brie pour l'Assainissement Non Collectif (SMCBANC)
- 9- Décision modificative - Budget assainissement
- 10- Demande de subvention - DETR
- 11- Demande de subvention - FER
- 12- Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour la signature de la convention avec Val d'Europe Agglomération dans le cadre de la réhabilitation de réseaux d'Eaux Usées
- 13- Questions diverses

JC. MARTINEZ
MAIRE



Mairie de Favières-en-Brie